ACCOMPAGNEMENT QUALIOPI

Mettre en place un processus qualité et réussir son audit, formule tutorée

Un accompagnement complet pour obtenir la certification Qualiopi : vous structurez votre système qualité indicateur par indicateur, avec une formatrice dédiée, un audit blanc avant l'audit initial et une assistance le jour J. L'audit devient l'aboutissement logique d'une organisation solide.

50 h	À distance	Non certifiante	3 000 €
50 h dont 14 h en visioconférence, sur 6 semaines environ	100 % à distance : e-learning et rendez-vous individuels en visioconférence	Attestation de fin de formation	Exonéré de TVA

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Faire l'état des lieux de son système qualité actuel
- Mettre en place un plan d'action
- Décrypter les indicateurs du Référentiel national qualité
- Déployer et maintenir un dispositif qualité au sein de son organisme
- Piloter la démarche d'amélioration continue attendue par le référentiel
- Réussir l'audit initial de certification Qualiopi

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public visé

Organismes de formation, formateurs indépendants et référents qualité qui veulent mettre en place un processus qualité et obtenir la certification Qualiopi.

Prérequis

Gérer un organisme de formation ou avoir un projet de création d'organisme de formation. Pour passer l'audit initial, il faut disposer d'un SIRET, d'un numéro de déclaration d'activité et avoir réalisé au moins une action de formation.

PROGRAMME (50 H)

1. État des lieux — 8 h

- État des lieux de vos pratiques et présentation de votre organisme
- Utiliser un outil de gestion administrative
- Choisir son régime de TVA, comprendre les obligations légales des organismes de formation
- Comprendre le Référentiel national qualité et mettre en place un processus qualité
- Ateliers : état des lieux des pratiques, création du système de suivi administratif avec l'App ANAIA

2. Offre de formation et organisation **14 h**

- Créer un référentiel de formation : compétences, objectifs, évaluations, moyens
- Le programme de formation et ses mentions obligatoires
- Rédiger ses conventions de formation et son règlement intérieur
- Mettre en place une politique d'accueil des personnes en situation de handicap
- Ateliers : créer le référentiel d'une formation et en générer le programme, diffuser le règlement intérieur et la politique handicap

3. Mobiliser les moyens techniques et humains **12 h**

- Définir des indicateurs de performance et un système d'évaluation des formations
- Engagement des bénéficiaires et gestion des abandons
- Gestion humaine au sein d'un organisme de formation
- Positionnement, convocation et documents d'entrée en formation
- Ateliers : dispositif de recueil et d'analyse des indicateurs, gestion d'un apprenant et d'une session dans l'App ANAIA

4. Veille et amélioration continue **10 h**

- Mettre en place une veille réglementaire, métier, pédagogique et technologique
- Communiquer son offre dans le respect des obligations ; traiter les réclamations
- Comprendre les financements de la formation professionnelle (OPCO, FAF, CPF)
- Décrypter le référentiel et rassembler les éléments de preuve
- Atelier : construire le diagramme de son processus qualité

5. Préparation de l'audit **6 h**

- Audit blanc avec votre formatrice
- Assistance le jour de l'audit initial

INFORMATIONS PRATIQUES

Déroulement et lieux	100 % à distance : plateforme de formation en ligne et rendez-vous individuels en visioconférence.
Modalités d'organisation	Une convocation et un livret d'accueil vous sont envoyés avant le démarrage. Le premier jour, vous recevez vos identifiants de la plateforme et le lien de votre rendez-vous d'accueil, qui sert à prendre en main les outils et à valider votre planning.
Méthodes et moyens pédagogiques	Parcours en ligne (vidéos, fiches pratiques, modèles, quiz), travail sur vos propres documents et processus, rendez-vous individuels hebdomadaires de suivi et de relecture, audit blanc.
Modalités d'évaluation	Validation de vos livrables lors des rendez-vous individuels, audit blanc à l'aide d'une grille d'audit, questionnaire de satisfaction.
Modalités techniques	Plateforme de formation en ligne (vidéos, quiz, fiches pratiques, modèles, dépôt des travaux) et rendez-vous en visioconférence. Le suivi s'appuie sur le relevé des connexions et sur les feuilles d'émargement des temps synchrones.
Conditions techniques	Un ordinateur avec une connexion internet stable, une webcam et un micro pour les rendez-vous en visioconférence. La plateforme de formation est accessible 24 h/24, 7 j/7.
Assistance technique et pédagogique	Assistance technique et pédagogique par la messagerie de la plateforme, par e-mail ou par téléphone : réponse sous 24 h, du lundi au vendredi de 10 h à 18 h (hors jours fériés).
Modalités et délais d'accès	Inscription en ligne puis entretien préalable pour vérifier les prérequis et individualiser le parcours. La formation peut commencer 14 jours après votre inscription, à une date convenue ensemble ; vous disposez de 14 jours de rétractation.
Personnes en situation de handicap	Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Dès l'inscription, notre référent handicap étudie avec vous les adaptations du parcours, des supports et des rendez-vous. Consultez notre politique handicap.
Reconnaissance délivrée	Attestation de fin de formation. La certification Qualiopi est délivrée par l'organisme certificateur de votre choix, à l'issue de l'audit.
Contact	L'équipe pédagogique ANAIA vous répond du lundi au vendredi de 10 h à 18 h, par téléphone ou par e-mail (coordonnées de l'organisme indiquées sur cette page). Formatrice référente : Cindy Cazaux.
Durée	50 h, dont 14 h synchrones avec une formatrice dédiée, sur 6 semaines environ.
Tarif	3 000 €, exonéré de TVA. Paiement possible en 3, 4 ou 10 fois.

FINANCEMENT

- **CPF** : Cette formation n'est pas certifiante : elle n'est pas éligible au CPF.
- **OPCO** : Salarié ou dirigeant salarié : prise en charge possible par l'OPCO de votre entreprise, selon ses critères.
- **FAF** : Travailleur indépendant ou dirigeant non salarié : demande de prise en charge auprès de votre fonds d'assurance formation (FIFPL, AGEFICE, FAFCEA selon votre activité).
- **France Travail** : Demandeur d'emploi : un financement peut être étudié avec votre conseiller France Travail.
- **Paiement en plusieurs fois** : Financement personnel : paiement en 3, 4 ou 10 fois.

Vous bénéficiez de 14 jours calendaires de rétractation (10 jours ouvrés) entre votre demande et le début de votre formation. Toute action ne rentrant pas dans le cadre de l'article L6313-1 du code du travail ne rentre pas dans ce dispositif de prise en charge. Exonéré de TVA au titre de l'article 261-4-4° a du Code général des impôts.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Indicateur	Valeur	Période	Base	Source
Satisfaction	**97 %**	avril 2024 à juin 2026	39 répondants	questionnaires de satisfaction de fin de formation (École de la Toile, qui portait cet accompagnement, puis ANAIA)
Assiduité	**93 %**	avril 2024 à juin 2026	59 stagiaires	attestations de fin de formation (taux de réalisation)

ANAIA est une marque de LAGUNDU, 16 place des Quinconces, 33000 Bordeaux. SIRET 928 519 529 00012. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331638233 auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Certification Qualiopi n° 448611-1 délivrée par Certifopac au titre des actions de formation. Contact : contact@anaia.io, 07 44 30 08 50. Fiche en ligne : https://www.anaia.io/ecole/formations/accompagnement-qualiopi/